



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E160072

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2025

ÉDITÉ LE

10/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/06/2023

4 000

Raison sociale : JEAN-MARIE THENIER

KEROCH

29710 PEUMERIT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC QUIMPER CEDEX 818 536 682 RCS

Siret : 818 536 682 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5003914-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 101267990013

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 101267990013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 06 76 61 14 93

Portable : 06 76 61 14 93

Fax :

Site Internet : <http://www.menuiserie-thenier.fr>

E-mail : [jmt.menuiserie@outlook.fr](mailto:jmt.menuiserie@outlook.fr)

Responsabilité légale :

THENIER JEAN-MARIE GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511      | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 24/11/2022           |
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE           | 07/02/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur               | 07/02/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.